

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE
L'ENTRETIEN ROUTIER**



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° T 28/2019

Travaux de construction et d'aménagement de voies primaires

lot 1 : Travaux de dédoublement de la route de Dabou sortie Ouest (19 km)

lot 2 : Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile Sortie Est (23 km)

lot 3 : Travaux d'aménagement du boulevard Latrille (7.3 km)

lot 4 : Travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la ville d'Abidjan (Boulevard de France redressé – Route d'Alépé : (section 1, PK 00+00 à PK14+200)

lot 5 : Travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la ville d'Abidjan (Route d'Alépé – Route de la prison civile : (section 2, PK 14+200 à PK 26+500)

N° d'Identification du projet : **P-CI-D00-004**

AAOI N° : **T 28/2019**

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres International (AAOI) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans *Development Business* en ligne **AFDB 837-08/16 du 17 aout 2016** et sur le portail de la Banque (www.afdb.org).

2. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) et un don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour couvrir le coût du **Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)** et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs aux marchés pour les **travaux de dédoublement de la route de Dabou sortie Ouest (19 km) ; travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile Sortie Est (23 km) ; travaux d'aménagement du Boulevard Latrille (7.3 km) et travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la ville d'Abidjan (26.500 km).**

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué au nom et pour le compte du Ministère de l'Equipelement et de l'Entretien Routier, invite par le présent

Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour exécuter les **travaux de dédoublement de la route de Dabou sortie Ouest (19 km)** ; **travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile Sortie Est (23 km)** ; **travaux d'aménagement du Boulevard Latrille (7.3 km)** et **travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la ville d'Abidjan (24.08 km)**, en cinq (05) lots distincts et décrits ci-après :

Lot 1 : Travaux de dédoublement de la route de Dabou sortie Ouest

Les travaux concernent la reprise du profil en travers en 2x3, à partir du carrefour Gesco en traversant les quartiers de Yopougon et Songon pour rejoindre le carrefour de Jacquville sur une longueur de 19 045 ml.

Lot 2 : Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile Sortie Est

Les travaux concernent la reprise du profil en travers en 2x3, à partir du carrefour de la zone industrielle en traversant les quartiers de Yopougon, Abobo jusqu'au carrefour de N'DOTRE en traversant les quartiers d'Abobo et d'Anyama pour rejoindre le carrefour de Thomasset sur une longueur de 23 029 ml.

Lot 3 : Travaux d'aménagement du Boulevard Latrille

Les travaux concernent l'aménagement de la voie en 2x2, à partir du carrefour du Petro Ivoire, jusqu'au carrefour du CHU d'Angré, y compris l'aménagement de deux (02) avenues, sur une longueur totale de 7 300 ml.

Lot 4 : Travaux d'aménagement de la voie périphérique d'Abidjan Y4 (Boulevard de France redressé – Route d'Alépé : (section 1, PK 00+00 à PK14+200)

Les travaux concernent la construction d'une route neuve en 2x2, à partir du carrefour du Boulevard de France redressé à Cocody, jusqu'au carrefour de la route d'Alépé sur une longueur de 14 200 ml.

Lot 5 : Travaux d'aménagement de la voie périphérique d'Abidjan Y4 (Route d'Alépé – Route de la prison civile : (section 2, PK 14+200 à PK 26+500)

Les travaux concernent la construction d'une route neuve en 2x2, à partir du carrefour de la route d'Alépé, jusqu'au carrefour de la route d'Adzopé sur une longueur de 12 300 ml.

4. Une visite des sites et une réunion d'information sont prévues. Les candidats désireux d'y participer sont invités à se rendre au siège de la Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) de l'AGEROUTE à l'adresse 1 ci-dessous indiquée le **27 mars 2019 à 8 h 00**. La visite de site se terminera le même jour et une réunion d'information prévue le **28 mars 2019** à la même adresse à **15 heures 00 minute**.

5. Critères d'évaluation et de qualification :

Les critères d'évaluation et de qualification sont définis à la section III du volume I du Dossier d'Appel d'Offres (Procédures d'Appel d'Offres, marché et formulaires).

6. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition Octobre 2015. Il est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères de provenance, tels que définis dans les « Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Les marchés issus de cet Appel d'Offres seront passés sur prix unitaires.

8. Le délai d'exécution des travaux est fixé comme suit :

Lot 1 : dix-sept (17) mois ;

Lot 2 : dix-sept (17) mois ;

Lot 3 : quatorze (14) mois.

Lot 4 : vingt (20) mois

Lot 5 : vingt (20) mois

9. Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et consulter le document d'Appel d'Offres auprès de la Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) de l'Agence *de Gestion des Routes (AGEROUTE)*, dont l'adresse figure ci-dessous, **les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures**. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres en langue française en faisant la demande écrite à l'adresse 1 indiquée ci-dessous accompagnée du versement non remboursable de **deux cent mille francs CFA (200 000 FCFA) ou trois cent quatre virgule quatre-vingt-dix euros (304.90 €)**. La méthode de paiement sera l'espèce ou le chèque certifié au nom de « Compte des Ressources Propres PTUA ». Les dossiers seront retirés sur place et non envoyés par courriers express.

10. Les offres doivent être déposées sous enveloppe cachetée délivrée à l'adresse 2 ci-dessous au plus tard le **15 mai 2019 à 10 heures (heure locale : Temps Universel)** et doivent être clairement marqués :

« Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) -Soumission pour **TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE VOIES PRIMAIRES _ LOT 1 : TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU_SORTIE OUEST (19 KM)**
LOT 2 : TRAVAUX DE DEDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE LA PRISON CIVILE SORTIE EST (23 KM)
LOT 3 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (7.3 KM)
LOT 4 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE PERIPHERIQUE (Y4) DE LA VILLE D'ABIDJAN -SECTION 1 (PK 00+00 A PK14+200)
LOT 5 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE PERIPHERIQUE (Y4) DE LA VILLE D'ABIDJAN -SECTION 2 (PK 14+200 A PK26+500) ».

Le soumissionnaire doit préciser le(s) lot(s) pour le(s)quel(s) il postule.

Les offres doivent être valides durant une période de **Cent Quatre Vingt (180) jours** suivant la date limite de dépôt des offres et accompagnées de garanties de soumission d'un montant comme suit :

Lot 1 – Dédoubllement de la Route Sortie Ouest : sept cent trente millions (730 000 000 FCFA) de francs FCFA.

Lot 2 - Dédoubllement de la Route Sortie Est : Huit cent soixante-dix millions trois cent cinq mille (870 305 000 FCFA) de francs FCFA.

Lot 3 – Aménagement du Boulevard Latrille : cinq cent soixante-quinze millions (575 000 000 FCFA) de francs FCFA.

Lot 4 - Travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la Ville d'Abidjan -Section 1 (PK 00+00 à PK14+200) : neuf cent millions (900 000 000 FCFA) de francs FCFA

Lot 5 - Travaux d'aménagement de la voie périphérique (Y4) de la Ville d'Abidjan -Section 1 (PK 14+200 à PK26+500) : six cent trente millions (630 000 000 FCFA) de francs FCFA, ou de leurs contre-valeurs dans une monnaie convertible. La garantie de soumission devra couvrir une période de (180 jours+28 jours) 208 jours suivant la date de remise des offres.

La garantie de soumission sera délivrée par une Banque ou un Etablissement financier agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO. Si un soumissionnaire produit une garantie émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA / BCEAO), alors la banque émettrice de cette garantie doit avoir un correspondant établi et agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO et qui se portera garant de ladite garantie par écrit.

11. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 15 mai 2019 à *10 heures 30 mn* (heure locale : Temps Universel), dans la salle de réunion du Siège de l'Agence de Gestion des Routes (AGERROUTE) au 2^{ème} étage.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont:

Adresse 1 :

**Cellule de Coordination du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)
sise à la Riviera 2, Eglise Sainte Famille, ilot 2904, lot 242, Tél 22 51 01 51**

Adresse 2 :

**AGERROUTE - SIEGE
Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats
Sise Avenue Terrassons de Fougères
Immeuble AGERROUTE 3^{ème} étage
08 BP 2604 ABIDJAN 08
COTE D'IVOIRE
TEL: (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82
Fax: (225) 20 225 10 23 - Site web: www.ageroute.ci
Email : ageroute@ageroute.ci et copie à mameite@ageroute.ci et isouattara@ageroute.ci**